Jeudi 5 novembre 2026

Communiqué de presse – Cellule sécheresse

État de la situation de sécheresse en Wallonie

La Cellule sécheresse, regroupant les différents interlocuteurs du secteur de l'eau en Wallonie, s'est réunie ce 5 novembre sous la conduite du Centre de Coordination des Risques et de la Transmission d'Expertise (CORTEX) pour faire le point sur l'état des ressources en eau en Wallonie, maintenir un suivi périodique des impacts de la sécheresse dans le champ des compétences régionales (production d'eau potable, gestion de l'eau, navigation, agriculture, tourisme, forêts, etc.), et déterminer les mesures nécessaires pour y faire face.

1. Précipitations et indice de sécheresse

Depuis la réunion précédente (12/10), la Wallonie a connu des précipitations les 13 et 18 octobre puis du 22 au 25 octobre à la suite du passage des tempêtes Austen et Boelo. Par suite de ces pluies (notamment sur les reliefs de l'Ardenne avec des précipitations comprises entre 50 et 80 mm), on constate que l'indice sécheresse de l'IRM se rapproche de la normale, mais reste déficitaire. La province de Luxembourg reste concernée par une situation plus sèche.

Les prévisions météorologiques annoncent un temps sec jusqu'au 11 novembre. Ce n'est qu'en fin de semaine prochaine que des épisodes pluvieux sont attendus mais en quantités relativement limitées qui seront à confirmer dans les prochains modèles de prévision.

2. Cours d'eau et barrages-réservoirs

En ce qui concerne les **cours d'eau navigables**, les débits ont augmenté suite aux précipitations liées aux tempêtes mais les effets bénéfiques sur les niveaux des cours d'eau ont été de courte durée. Globalement les débits restent bas pour la saison et les seuils sont proches des valeurs minimales dans la plupart des cours d'eau.

Pour ce qui est des **cours d'eau non navigables**, la situation est similaire à celle des cours d'eau navigables. On reste dans une situation d'étiage marqué, similaire au mois de juillet, et les valeurs restent fort basses malgré les précipitations d'octobre.

Concernant les **barrages-réservoirs**, les niveaux sont bas et légèrement sous les moyennes des dernières années. Les précipitations d'octobre n'ont engendré que de légères hausses. Au barrage de la Plate taille, on reste proche de l'année 2022 qui était sèche. Pour le barrage du Ry de Rome, la tendance est similaire à 2025 mais supérieure à celle de 2022. Au barrage de l'Eau d'heure, le soutien d'étiage à la Sambre a été suspendu le 26 octobre.

3. Eaux souterraines

Les dernières précipitations ont localement provoqué une stabilisation des niveaux ou de faibles remontées qui, souvent, s'estompent déjà. Les aquifères poursuivent donc encore leur

Service public de Wallonie
Centre de Coordination des Risques et de Transmission d'Expertise
Courriel : secheresse.crise@spw.wallonie.be

phase de vidange. Les calcaires et grès du Condroz tout comme la Calestienne affichent des niveaux généralement inférieurs aux normales de saison, pour partie inférieurs à ceux enregistrés à la même période au cours des années sèches entre 2019 et 2023 et localement en dessous des minima enregistrés à cette saison.

Le rafraîchissement des températures et l'entrée progressive de la végétation en repos végétatif créent désormais des conditions plus favorables à la recharge hivernale, qui s'étend habituellement de la fin de l'année au printemps suivant. Les précipitations des prochaines semaines et des prochains mois seront donc déterminantes pour permettre la reconstitution des réserves aquifères avant l'été prochain.

4. Risques d'incendies en milieu naturel

Le risque d'incendie est actuellement faible en milieux forestiers et en milieux ouverts.

5. Navigation

Toutes les restrictions ont été levées le 26 octobre.

6. Kayaks

Les tronçons de kayaks sont tous fermés par arrêté ministériel.

7. Production et distribution d'eau

Chez Vivaqua, la consommation est normale. Ce début de semaine, le débit de la Meuse est passé sous les 30 m^3/sec (phase d'étiage 1).

Chez InBw, la situation est sous contrôle et la vigilance reste de mise pour les craies captives du Brabant et pour les sables Bruxelliens où les niveaux restent bas.

Pour la CILE, la situation est sous contrôle.

Pour Idelux, la situation reste compliquée en Ardenne et notamment pour Libin où l'arrêté de restriction reste d'application. La situation est également compliquée à Libramont avec des ravitaillements par camions.

Actuellement, **11 communes** maintiennent leur **arrêté de restriction d'usage de l'eau** (Bouillon, Saint-Hubert, Trois Ponts, Tenneville, Theux, Stoumont, Chiny, Libin, Libramont, Musson et Attert).

Par ailleurs, la surveillance reste de mise pour les communes de Jalhay, Vielsalm, Marche-en-Famenne, Rendeux, La Roche, Houffalize, Bastogne, Sainte-Ode, Vaux-sur-Sûre, Beauraing, Wellin, Fauvillers, Martelange, Philippeville, Houyet, Tellin, Nassogne, Habaye et Burg-Reuland.

8. Centrales hydro-électriques

La mesure d'interdiction de l'exploitation des **centrales hydro-électriques** a été levée le 26 octobre.

9. Conclusions

Compte-tenu de la situation de sécheresse affecte toujours le territoire et la production d'eau potable, le CORTEX poursuivra un monitoring et convoquera à nouveau la Cellule sécheresse afin de réaliser un nouvel état des lieux le 26 novembre à 11h. Le CORTEX reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Pour la Cellule d'expertise sécheresse
Le Directeur du CORTEX
Simon RIGUELLE

Service public de Wallonie
Centre de Coordination des Risques et de Transmission d'Expertise
Courriel : secheresse.crise@spw.wallonie.be